59e ANNEE (6e SÉRIE) N° 15 14 AVRIL 1949

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La vérité sur le cardinal Mindszenty. — II. La Séparation de l'Eglise et de l'Etat aux U.S.A. — III. Le rapport Kinsey et les discussions qu'il soulève. — IV. De l'habitude de fumer dans ses rapports avec la perfection. — V. Les sarcophages d'Arles. — VI. Méditations posthumes d'A. Carrel.

I

J'ai sous les yeux le premier numéro d'une Revue nouvelle intitulée : *Vérité et Documents*, publiée par le Comité international de Défense de la Civilisation chrétienne. Et ce numéro, daté de février 1949, est consacré tout entier à un sujet qui nous a déjà occupés et même préoccupés : *La Vérité sur le Cardinal Mindszenty*, Héros et Martyr.

Il est bien entendu que, dans cette Causerie sur les Revues, nous arriverons toujours après les délais ordinaires de ce qu'on nomme l'actualité. Mais nous estimons que nous avons aussi notre mot à dire, notre sentiment à exprimer, nos réflexions à fixer sur les problèmes et les événements religieux qui accompagnent l'évolution actuelle de l'humanité.

Ces problèmes et ces événements deviennent, semble-t-il, chaque jour, plus inquiétants, plus révoltants, plus inhumains. Nous vivons dans une atmosphère qui devient sans cesse plus irrespirable de haine, de mensonge, d'intrigues, de menaces, d'hostilités sourdes et profondes.

Le procès du cardinal Mindszenty est un épisode effroyable, mais un épisode seulement. Il fait partie d'un ensemble, en fonction duquel il faut essayer de l'interpréter et de le comprendre. Toutes les valeurs qui constituaient notre vieille civilisation chrétienne, et qui nous paraissent indispensables à la civilisation tout court, sont battues en brèche, avilies, reniées. La propagande tue la vérité. La politique tue la justice. Pour parler comme l'Evangile, les loups revêtent des peaux de brebis. Les faux prophètes empoisonnent le genre humain, les faux juges condamnent l'innocence. Quand on se remet devant les yeux la parodie de justice que fut le procès du cardinal Mindszenty, on se sent froissé, meurtri dans les profondeurs de sa conscience. On n'a pas d'autres termes de comparaison que l'Evangile lui-même : Caïphe et Pilate sont dépassés ! Jésus a pu proclamer ce qu'il était devant ses juges ; il a pu parler ou se taire, comme il lui plaisait, et sa parole et son silence avaient autant de force l'une que l'autre. Ici, la victime a été dépouillée de sa personnalité. Elle n'est plus elle-même. Ce n'est plus qu'un jouet entre les mains des bourreaux. S'il ne s'agissait de choses si poignantes et si tragiques, si une personne si haute, si respectée, si noble n'était en cause on oserait dire : ce n'est plus de la procédure, mais de la prestidigitation. Comme en un tour, en une farce de tréteaux, on vous fait voir du blanc, on vous prouve que c'est noir, et vous n'y voyez que du bleu ! Jamais le besoin d'une justice éternelle et infaillible ne s'est davantage fait sentir à nos cœurs. Jamais nous n'avons mieux compris que, sans Dieu, cette terre, dont les hommes se sont vantés de faire un paradis, deviendrait un enfer.

Mais l'Eglise sait que « les martyrs sont une semence », selon le mot de Tertullien. Et c'est pourquoi les confesseurs de la foi, comme le cardinal Mindzenty, sont pour nous enveloppés d'une auréole de grandeur et de sainteté.

Avec la Revue indiquée plus haut, nous voudrions retracer sa belle carrière, dire qui il était et de quelle hauteur on a prétendu le faire choir, sans y réussir.

Il naquit le 29 mars 1892 à Mindszent, dans l'ouest de la Hongrie. Ses parents étaient de petits propriétaires, adonnés à la culture. Le nom de famille était *Pehm*. C'est en 1942, étant encore simple curé, que, trouvant son nom à résonance trop allemande, Joseph Pehm changea de nom, pour protester contre les nazis. Il adopta alors le nom de la commune d'où il était originaire et s'appela *Mindszenty*. C'est une calomnie absurde de faire de lui un Allemand d'origine. Son grand-père a combattu pour la liberté de son pays, en 1848. Il est fier d'être de souche paysanne et pauvre. Il était resté simple, laborieux, ami de la terre de son enfance. Même devenu cardinal, lorsqu'il allait se reposer dans son village, il aidait sa mère à travailler sa petite propriété. Ce fut une joie pour lui, quand il fut sacré et intronisé évêque, de faire placer sa mère, vêtue en paysanne, au premier rang de l'assistance. Il avait une sorte de culte pour sa chère maman et il a écrit un ouvrage en deux volumes sur ce que représente la « mère », pour chacun de nous.

Prêtre animé d'un zèle dévorant, il s'était beaucoup adonné aux études historiques et avait acquis une vaste érudition. C'est un homme qui parle peu, jamais de sa propre personne ; il réfléchit longuement avant d'ouvrir la bouche.

Sa capacité de travail était légendaire. Levé très tôt, il se couchait très tard. Sa sobriété et sa frugalité étaient extraordinaires. Un de ses secrétaires, qui mangeait à sa table, allait même jusqu'à dire : « Si je ne prenais pas de suppléments de nourriture, je mourrais de faim chez le Cardinal. » Il avait défendu à ses curés de préparer de grands dîners à l'occasion des confirmations et l'on assure

qu'un curé ayant passé outre à cette recommandation, le cardinal se leva de table, après le potage, en déclarant : « Le déjeuner est terminé. »

Au début de l'occupation russe, l'armée rouge ayant réquisitionné chevaux et véhicules automobiles, il visita tout son diocèse soit à pied, soit dans des charrettes de paysans, s'arrêtant, pour les repas, dans les familles les plus humbles.

Sévère pour lui-même, véritable ascète, il se montrait strict et ferme pour ses prêtres. On rapporte de lui une histoire qui se trouve déjà dans la vie du pape Pie X, alors qu'il était évêque de Mantoue. Visitant un jour une paroisse, il constata que le curé n'était pas à son poste pour confesser et que les pénitents attendaient. Il entra donc lui-même au confessionnal et se mit à entendre les confessions. On devine la surprise du pasteur, quand il arriva, en retard, à l'église et vit sa place occupée par son évêque !

Il lui arrivait aussi d'aller entendre ses prêtres prêcher, sans qu'ils s'en doutent. Il aimait à voir et juger par lui-même. Ses propres sermons étaient nourris de textes bibliques, de citations ou d'allusions historiques, venant de ses immenses lectures. Profondément patriote, il s'intéressait à tous les problèmes religieux, moraux, sociaux, et à tout ce qui touchait à la vie du peuple hongrois. On aimait à le consulter sur toutes sortes de questions, ce qui a permis de l'accuser, au cours de son procès, de se mêler de politique. En réalité, c'était l'homme de la sincérité, de la fermeté, de la simplicité, doué d'une haute culture et d'un amour passionné pour son pays.

De tels caractères, indomptables et vigoureux, ne voulant connaître que « le règne de Dieu et de sa justice », sont, pour toutes les tyrannies, d'irritants obstacles. Mindszenty avait donné sa mesure, sous l'occupation allemande. Alors que le nazisme se proposait comme tâche l'extermination des Juifs, il protégeait et aidait les persécutés de toutes ses forces. L'ancien député hongrois, Béla Fabian, chef des Juifs de Hongrie, et qui se trouve actuellement aux U.S.A., a tenu à protester, le 16 janvier dernier, à New-York, contre l'arrestation du cardinal :

« Je sais, a-t-il dit, que les murs de la prison sont épais, mais j'espère que les mots de reconnaissance des Israélites, dont je suis l'interprète, arriveront jusqu'au Prince-Primat. »

Mindszenty ne se borna pas à combattre le nazisme sur le terrain de l'antisémitisme. Lorsque le régent Horthy eut demandé aux Russes l'armistice le 15 octobre 1944, les Allemands le remplacèrent par une de leurs créatures, Szàlasi. A ce moment, Mgr Mindszenty alla voir tous les évêques de la Hongrie transdanubienne, pour créer une opposition à la continuation de la guerre aux côtés des Allemands et, mandaté par ses collègues de l'épiscopat, il adressa, le 31 octobre 1944, une lettre au premier ministre hongrois, pour le supplier de ne pas faire de ce qui restait de territoire intact, en Hongrie, un champ de bataille, pour les Allemands en retraite, ce qui serait une catastrophe pour la nation :

« Cette région, disait la lettre, deviendrait le théâtre d'une guerre de position et de la guerre mobile entre deux puissantes armées. Les 3.441.853 autochtones, les innombrables réfugiés des autres régions, de beaux villages et villes, une fortune inestimable, des valeurs historiques et notre dernier stock de denrées alimentaires périraient. On peut d'autant plus s'y attendre que les évacuations et les occupations, durant les batailles, deviennent de plus en plus acharnées, et que la désolation et la soif de sang s'accroissent constamment. La famine et la mort guettent ceux qui restent, ainsi que le gel, du fait de la pénurie des logements, et toute une série de maladies contagieuses, car la plupart des postes de médecins sont vacants en Hongrie. Si par suite de l'évacuation de Budapest, ses 1.160.000 habitants, et par suite de celle du Grand-Budapest, son million et demi d'habitants, si les réfugiés de la Haute-Hongrie, de la Hongrie méridionale, du pays danubien et de la région de Tisza s'assemblaient ici, les ravages deviendraient plus horribles encore et la responsabilité plus grande. »

Mgr Mindszenty justifiait son intervention par deux considérations : 1° il s'agissait là d'une haute question morale, autant que politique ; 2° la tradition hongroise donnait une place à l'épiscopat dans les grandes affaires du pays : « de par la volonté de Dieu, de par celle de saint Étienne et selon nos lois millénaires. »

N'oublions pas ces dernières paroles, elles expliquent l'attitude du cardinal envers la nouvelle tyrannie sous laquelle est courbée l'infortunée Hongrie

La lettre que nous venons de résumer fut la cause immédiate de l'arrestation de Mgr Mindszenty, par les nazis. Le gouvernement hongrois a prétendu que cette arrestation, qui eut lieu, le 27 novembre 1944, avait eu pour motif le fait qu'on avait trouvé « stockés dans son palais épiscopal, 1800 chemises et caleçons ». Or, c'était là une provision de linge destinée aux pauvres. Le motif en question, à quoi s'ajouta une prétendue querelle avec les autorités hongroises pro-allemandes, au sujet de la réquisition du palais épiscopal, ne furent que des prétextes mensongers, tout comme les motifs invoqués, au cours du récent procès, du 3 février dernier, pour cacher les causes réelles de l'arrestation. La vraie cause, ce fut, sous l'occupation allemande, la résistance ouverte au nazisme totalitaire, tout comme, aujourd'hui, sa résistance héroïque au communisme totalitaire.

Si les nazis le tinrent quatre mois en prison, il faut reconnaître qu'ils n'usèrent pas, envers lui, des procédés déshonorants dont se sont évidemment servis les communistes. On posa bien sur son lit, dans sa prison à Sopronkohida, un papier lui déclarant que s'il reconnaissait les nazis, il serait immédiatement libéré. Mais, en possession de son intacte personnalité, il refusa de signer et resta en prison.

Des amis réussirent à pénétrer auprès de lui et lui offrirent de le faire évader. Il répondit noblement :

« Si les nazis veulent me déporter hors de mon pays, je suis prêt à m'évader ; car je sens que la patrie et le peuple hongrois auront encore besoin de moi ; mais s'ils n'ont pas l'intention de me déporter, je préfère rester sur la terre hongroise, près de mon peuple. »

Au surplus, les Allemands, en pleine déroute, n'eurent pas le temps d'exécuter leur desseins à son sujet. Quand Sopron fut « libéré » par les Russes, au printemps de 1945, Mgr Mindszenty sortit de sa prison.

Peu de temps après, le Jeudi Saint de 1945, le cardinal-primat de Hongrie, Serédi mourut. Il aurait pu avoir pour successeur, Mgr Apor, évêque de Gyœr, défenseur courageux, lui aussi, des Juifs persécutés et chef de la résistance catholique contre les nazis, mais il fut tué par les Russes « libéra-

teurs » pour avoir refusé de livrer 500 femmes réfugiées dans son palais épiscopal ou auprès de lui, et que les soldats rouges voulaient violer. C'est alors que le Saint-Siège éleva Mgr Mindszenty à la dignité de primat et le revêtit peu après de la pourpre, dans cette vaste promotion d'après-guerre, où Pie XII créa à la fois 32 cardinaux, pris dans toutes les nations.

La première attitude des Russes et des communistes envers lui fut toute de flatterie et d'adulation. On aurait voulu lui faire écrire une lettre de reconnaissance envers les « libérateurs » russes. Le maréchal Vorochilov mit tout en œuvre pour se faire inviter chez le cardinal et se faire photographier avec lui, afin de répandre le document dans tout le pays, comme un signe de bonne entente entre l'Eglise et le communisme. Il se trouva des « chrétiens - progressistes » — bien que le nom n'existât pas encore — pour tremper dans cette intrigue. Leurs chefs sont en Hongrie le professeur Jules Szekfu, le journaliste Eugène Katona, le prêtre Balogh. On peut leur joindre le comte Karolyi, ministre de Hongrie en France. Mais le cardinal déjoua tous ces calculs :

« Nous voulons d'abord voir des faits, répondit-il, nous parlerons ensuite d'amitié. »

Or, les faits demeuraient à l'état de promesses et de généreuses proclamations, sous le couvert desquelles, comme partout où les communistes sont les maîtres ou espèrent le devenir, se dérobe la lutte contre l'Eglise et tout spécialement le laïcisme scolaire.

Il n'y avait donc pour le cardinal que deux attitudes possibles : se taire, c'est-à-dire trahir sa mission et son Dieu ; ou lutter, c'est-à-dire affronter la haine, la prison et peut-être la mort !

Ce sera sa gloire immortelle d'avoir choisi la lutte. Etant à New-York, il avait déjà déclaré au cardinal Spellman :

« On ne peut me prendre plus que ma vie, et celle-ci appartient déjà à Dieu. »

On sait la suite. La lutte se livra sur deux fronts : celui de la *liberté* et celui de la *religion*. Les esprits indépendants et sincères du monde entier ne s'y sont pas trompés. Les croyants saluent bien bas en lui le « témoin de Jésus-Christ » ; — les incroyants eux-mêmes, pour peu qu'ils aient horreur de la servitude, s'inclinent devant ce défenseur de la dignité humaine et de l'indépendance en face de la tyrannie.

Si les communistes s'imaginent que leur appareil judiciaire a pu avilir un tel homme, ils se trompent. Ils l'ont grandi à la taille des plus grands héros de l'histoire.

Ils ont au surplus ruiné eux-mêmes toute possibilité de confiance en leur impartialité. La condamnation dont ils ont frappé le cardinal, le 8 février 1949, retombe sur ses juges et sur tout le régime communiste, comme un crime judiciaire.

Qu'on examine en effet, ne fût-ce qu'un instant, la manière dont tout cela a été conduit, qu'on se rappelle : 1° la hâte extrême, avec laquelle le procès a été instruit ; 2° le refus du gouvernement hongrois de lui donner une audience convenable, en rapport avec la dignité de l'accusé et la gravité des chefs d'accusation ; 3° le rejet des demandes des parlementaires français et notamment de l'abbé Gau, député de l'Aude, d'entrer en contact avec l'accusé ; 4° la valeur discutable des chefs d'accusation et la démonstration très insuffisante de la culpabilité des prévenus, lors du procès ; 5° la terrible dureté de la condamnation infligée au cardinal, après ce simulacre de démonstration ; 6° l'absence de témoins de la défense. Que l'on pèse tout cela impartialement, et l'on estimera que la politique avait pris, en toute cette douloureuse affaire, la place de la justice.

Mais ce n'est pas là ce que nous regardons comme le plus grave. Ce n'est pas par ce déni de justice que le jugement de Budapest se distingue de tant d'autres attentats commis, au cours de l'histoire, contre le droit, la vérité, l'équité, contre la conscience humaine.

Non, le plus grave, c'est ce que l'on devine, ce que l'on soupçonne, ce sont les pratiques infâmes par lesquelles la personnalité du cardinal a été diminuée, démolie, détruite, dans un but ignoble de dégradation et d'avilissement de la victime par les bourreaux ! C'est cela qui est monstrueux, diabolique.

Quand on constate la volte-face psychologique du cardinal et que l'on se rend compte de la flagrante contradiction qu'il y a entre son attitude au procès et tout son passé et tout ce que l'on pouvait savoir de ses convictions, de sa vigueur de caractère, de ses habitudes d'esprit, de tout ce que les techniciens appelleraient son « comportement » le plus constant ; quand on se souvient que lui-même, prévoyant ce qui pourrait lui arriver, avait eu soin de mettre en garde l'opinion publique contre une éventuelle défaillance de sa part ; quand on essaie d'expliquer ce qui s'est passé au moyen de ce que l'on sait des procédés policiers dégradants, qui aboutissent à l'annulation totale des facultés de résistance psychique chez les accusés ; et surtout lorsqu'on fait le rapprochement qui s'impose entre ce procès du cardinal et d'autres procès, qui se sont déroulés derrière le rideau de fer, et qui ont constamment présenté les mêmes caractères, les mêmes « aveux spontanés », les mêmes ahurissantes déclarations des inculpés, le même avilissement personnel des hommes réputés les plus énergiques et les plus maîtres de leurs nerfs, il est impossible d'échapper à la certitude que, dans de tels résultats, il y a l'emploi de moyens mystérieux qu'il faut mettre, comme beaucoup d'autres faits, au *passif* — effroyablement lourd — de gens sans conscience qui utilisent pour des fins criminelles le « progrès scientifique moderne ».

C'est pourquoi nous nous associons, du fond du cœur, aux solennelles protestations du Souverain Pontife, du monde catholique entier, des autorités protestantes, orthodoxes ou juives, en pays libre. Comme le dit, en guise de conclusion, la Revue que nous analysons :

« Le monde civilisé réalise qu'il s'agit là plus que d'un Prince de l'Eglise ou d'un Patriote hongrois, mais d'un Héros et d'un Martyr, qui s'est sacrifié au champ d'honneur, dans le combat gigantesque déchaîné sur le monde entre l'impérialisme barbare du communisme et la civilisation chrétienne.

Le procès du cardinal Mindszenty a ouvert les yeux à tous ceux qui ne voyaient pas encore clairement les véritables buts du bolchévisme. On a enfin compris à quel point est insatiable la Dictature rouge... »

II

Il nous est arrivé tout un lot de revues américaines et nous voudrions saisir cette occasion d'exposer sommairement à nos lecteurs quelques-uns des problèmes qui ont occupé l'opinion outre-Atlantique, dans le domaine religieux et moral.

Voici d'abord, dans *The homiletic and pastoral Review* (Revue homilétique et pastorale) de mai 1948, un curieux plan de « Sermons sur l'Eglise et l'Etat », par John B. Sheerin, de la Congrégation de Saint-Paul. L'orateur signale que « la peur du pape » déferle, en 1948, comme au XVIe ou au XVIIe siècle, dans certains milieux protestants d'Amérique. Les raisons de cette crainte, les voici :

« Le prestige grandissant de l'Eglise catholique en Amérique a mis de nombreux non-catholiques sur leurs gardes. Le total de nos convertis n'a rien d'alarmant, mais il est remarquable en vérité de constater l'attitude respectueuse de la presse, de la radio, des réunions publiques et de l'opinion envers l'Eglise. Le dévouement des aumôniers militaires, la netteté de l'enseignement catholique, son anticommunisme intransigeant : tout a contribué à créer cette atmosphère de faveur que certains trouvent plutôt sinistre. »

Parmi ces derniers se trouve un évêque protestant, Bromley Oxnam. Il a tenu à alerter contre le péril papal tout ce qui demeure attaché à la vieille méfiance contre Rome. Et il a créé une organisation, sous ce titre : « *Protestants et autres Américains unis pour la Séparation de l'Eglise et de l'Etat.* »

Cette organisation peut exercer une grande influence sur l'opinion protestante, aux Etats-Unis.

Quels sont donc les arguments qui servent de base à cette nouvelle campagne ? Le Rév. Oxnam et ses amis déclarent que : « la hiérarchie catholique est en voie de dominer le gouvernement américain ».

On assure que le cardinal Spellman, l'archevêque Cushing et les autres évêques catholiques américains ont déjà obtenu des privilèges spéciaux en faveur de l'Eglise, par l'intrigue et la chicane, et que leur programme de diplomatie vise à réclamer de plus en plus d'avantages de la part du gouvernement des U.S.A. et des différents Etats qui forment la nation. Si une telle manœuvre n'était pas promptement stoppée, les protestants se réveilleraient un beau matin, en constatant que les évêques catholiques sont les maîtres du pays et qu'ils veulent supprimer toutes les autres religions. Il est grand temps, déclare l'évêque Oxnam, de mettre en pièces tous ces privilèges et de cimenter tous les trous qui ont été faits dans le mur de séparation entre l'Eglise et l'Etat, tel qu'il a été établi par le premier Amendement de la Constitution.

Quel est donc cet Amendement ? Il est ainsi conçu :

« Le Congrès ne fera aucune loi concernant l'établissement d'une religion d'Etat, ou prohibant le libre exercice d'une religion... »

Donc, pas de religion d'Etat, liberté pour tous. Telle est la règle constitutionnelle. Or, il paraît, aux yeux du moins de l'évêque Oxnam, que cette règle a été violée. Elle l'a été, selon lui, par l'envoi de M. Myron Taylor en mission auprès du Souverain-Pontife. Cette appréciation de l'évêque Oxnam est d'autant plus étrange que l'envoi d'un représentant auprès du pape fut décidé par le président Roosevelt, qui était « épiscopalien », c'est-à-dire un protestant de la nuance de l'évêque Oxnam. Le président Truman a maintenu la mission de Myron Taylor, et il est, lui, baptiste, c'est-à-dire protestant d'une nuance plus radicale que les épiscopaliens. Quant à Myron Taylor lui-même, c'est un épiscopalien. Si l'évêque Oxnam trouve à redire à sa mission, il devrait logiquement dénoncer comme illégale l'ambassade américaine en Angleterre, puisque le souverain anglais est le « Chef de l'Eglise d'Angleterre ».

C'est un diplomate de grande classe, Sumner Welles, qui dans le *Herald Tribune*, du 15 janvier 1947, a réfuté les objections opposées à l'envoi de M. Myron Taylor. Il montre que la majorité des nations considère la Cité du Vatican comme un Etat souverain ; du point de vue juridique, l'envoi de l'ambassadeur est donc une affaire d'Etat à Etat et non d'Etat à Eglise. Il rappelle que des Etats protestants, tels que la Grande-Bretagne, ou anti-chrétiens, tels que l'Allemagne nazie, ou non-chrétiens, tels que le Japon, avaient des représentants au Vatican, lorsque la guerre éclata. Evidemment, ces représentations n'avaient pas pour but une « extension du pouvoir de l'Eglise sur l'Etat », mais une utilisation, au profit de l'Etat de l'influence immense que l'on est bien obligé de reconnaître à l'Eglise catholique. Le président des U.S.A. ayant la charge des relations extérieures du pays, il était naturel qu'il se préoccupât d'un champ d'action diplomatique de cette importance.

L'argument de l'évêque Oxnam est donc absolument sans valeur, sur ce premier point.

Il a un second grief contre l'Eglise : plusieurs Etats particuliers — car on sait que chacun a sa législation propre aux U.S.A. — ont fait des lois pour accorder le transport gratuit, ou parfois des déjeuners ou des livres scolaires, en franchise, à des enfants appartenant aux Ecoles catholiques.

Ce serait quelque chose comme notre décret Poinso-Chapuis, qui soulève la si vertueuse indignation de nos laïcistes, pour qui des enfants catholiques, du moment qu'ils sont catholiques, n'ont plus aucun droit aux secours de l'Etat, même s'ils sont pauvres ! Silence aux pauvres ! crient nos admirables démocrates : ils n'ont pas le droit d'avoir une religion de leur cru, une conscience morale, une préférence pédagogique, ou s'ils se permettent de l'avoir, ils seront privés de tous les avantages accordés aux enfants de l'école laïque !

L'évêque Oxnam trouve scandaleuses les lois qui octroient aux enfants catholiques ce qui est accordé aux autres enfants ! Il veut travailler à la suppression de toutes les lois de ce genre. Or, la Cour Suprême des U. S. A. a déjà prononcé que la loi de l'Etat de New-Jersey, qui a accordé le transport gratuit n'est pas inconstitutionnelle. La Cour n'a rien vu là qui ressemble à une alliance de l'Eglise et de l'Etat. Elle a déclaré que nul citoyen ne doit être privé des bénéfices d'une mesure légale, en raison de ses opinions religieuses. C'est le bon sens même et la logique de la liberté démocratique !

Ce que les tribunaux américains ont admis comme allant de soi c'est que « le transport gratuit » et peut-être aussi la cantine scolaire gratuite, les manuels scolaires gratuits, sont des secours à des citoyens et non à une religion.

Par contre, à la suite des réclamations de Vasthi Mac Collum, soit-disant athée, contre l'emploi, en Illinois, des locaux scolaires publics pour l'enseignement religieux, la Cour suprême, par 8 voix contre 1, a déclaré que la loi d'Illinois était contraire au premier Amendement de la Constitution. Mais, avec tout le respect dû à la Haute-Cour, que tous les Américains ont en grande révérence, les catholiques estiment que cette décision dépasse les faits et qu'elle devra être modifiée, lorsque le problème aura été étudié plus à fond.

Leur argumentation, qui pourrait servir chez nous, est la suivante :

La Constitution fut faite en 1787. On se trouvait alors dans des conjonctures historiques, qui ont, depuis lors, profondément évolué. Ce que l'on redoutait alors, c'était la division entre les Etats qui venaient de s'unir pour conquérir leur indépendance, en face de l'Angleterre. Cinq de ces Etats professaient le Congrégationnalisme ; deux, l'épiscopalisme, et cinq autres avaient pour ce dernier de fortes préférences. Le problème qui se posait était donc le suivant : devons-nous faire de l'épiscopalisme ou du congrégationnalisme la religion d'Etat ? Pour des raisons d'opportunité, pour éviter les querelles de prédominance religieuse entre les sectes, les auteurs du Premier Amendement décidèrent de ne proclamer aucune religion d'Etat, et de laisser à tous la liberté du culte. Mais ils n'avaient pas la moindre pensée d'interdire un concours mutuel de l'Eglise et de l'Etat ou de mettre hors la loi tout secours fédéral au profit de la religion. Ils ne voulaient même pas empêcher les Etats particuliers d'adhérer à une Eglise de leur choix et d'assurer à cette Eglise des avantages quelconques. Il s'agissait d'une *loi fédérale*, ne touchant pas aux lois des Etats particuliers. Cet argument a été rejeté par la majorité de la Cour, mais sans avoir été réfuté. Il semble que les juges n'aient pas voulu rechercher ce que fut l'intention des auteurs du Premier Amendement. Et cependant, la Cour Suprême n'a d'autre rôle que de maintenir la Constitution et non de légiférer elle-même dans un sens ou dans l'autre.

Or, tous les Etats, au cours de l'histoire, ont accordé de l'aide aux diverses Eglises, sous une forme ou sous une autre. Il y a donc, dans la décision de la Cour Suprême, matière à discussion et le public américain s'attend bien, en effet, à ce que ces discussions suivent leur développement logique. Chez nous, de même, on peut dire que les « lois laïques », furent avant tout des lois de « représailles » contre l'Eglise, pour une certaine attitude politique ; que ces lois furent non des lois justes, mais des lois d'exception ; que les circonstances ont profondément changé ; que ces lois risquent de diviser tous les Français amis de la liberté et de l'indépendance nationale, en face du péril non-négligeable de la dictature totalitaire communiste. Tous les amis de la liberté donc devraient en désirer l'abrogation ou, comme on dit plus pudiquement et pour sauver la face, « l'aménagement ». Et il faudra qu'on y vienne. Il ne s'agit pas plus chez nous qu'en Amérique, d'établir une religion d'Etat, mais de faire régner la justice, de faire pratiquer à l'Etat cette saine neutralité, qui signifie *impartialité*.

Que la crainte de l'évêque Oxnam sur les empiètements de l'Eglise catholique soit chimérique, c'est ce que prouvent chaque jour les solennelles déclarations des chefs de l'Eglise aux U.S.A. Le cardinal Gibbons avait dit déjà : « Les catholiques américains se réjouissent de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Amérique... Elle nous donne la liberté et relie entre eux prêtres et fidèles. »

Plus récemment, Mgr Cushing a déclaré : « Les catholiques trouvent inintelligible qu'on les accuse de se plaindre de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Amérique ou de désirer une altération quelconque ou l'abolition de quelque partie de la tradition américaine des libertés civiles... Ils acceptent la Constitution sans réserve, sans nul désir, en tant que catholiques, de la voir changée en aucun de ses traits. »

A cela, Clayton Morrison a répliqué, dans *Christian Century* : « Oui, c'est bien là la pensée des évêques catholiques d'Amérique, mais ce n'est pas la thèse officielle de leur Eglise. »

Et il est vrai que Rome a condamné la proposition suivant laquelle « l'Eglise doit être séparée de l'Etat et l'Etat de l'Eglise ». C'est juste, car en principe et même en fait dans certains cas, l'union de l'Eglise et de l'Etat est normale et désirable ; en d'autres cas, il serait très sage de réaliser ce que le pape Léon XIII appelait « une mutuelle coordination ». Mais nous ne devons pas oublier que, dans certains Etats d'Europe, *la séparation* de l'Etat et de l'Eglise, tout comme la prétendue *neutralité* de l'Etat, ne sont que des formes de l'hostilité envers l'Eglise.

Une chose en tout cas est certaine, c'est que l'Eglise catholique, soit aux U.S.A., soit dans tout autre pays prêche, recommande et prescrit à ses fidèles le loyalisme le plus entier envers l'Etat national, l'obéissance à toutes les lois justes, la patience envers les lois injustes, la résistance jusqu'à la mort à tout ce qui est contraire à la loi de Dieu et aux droits imprescriptibles de la personne humaine. L'ambition de tout catholique digne de ce nom est d'être aussi bon Français et, s'il se peut, meilleur que tout autre, en France, et aussi bon Américain, en Amérique !

III

Un autre problème qui a suscité, dans toute l'Amérique un intérêt passionné est l'affaire du « *Rapport Kinsey* ».

La radio française en a dit quelques mots, un jour. La *Revue de Paris* de janvier 1949, lui a consacré un article signé Maurice - Edgar Coindreau, sous le titre « *Une Enquête américaine* ».

Nous pouvons difficilement nous faire une idée du mouvement d'opinion qui s'est déchaîné autour de cette « Enquête ». De quoi s'agissait-il donc ? Depuis deux ou trois ans, on savait que M. Alfred C. Kinsey, professeur de zoologie à l'Université d'Indiana, avait entrepris, avec toute une équipe, comprenant notamment MM. W. B. Pomeroy et C. E. Martin, une étude approfondie de l'activité sexuelle de ses compatriotes. On savait qu'il y aurait deux parties, dans cette étude, l'une consacrée aux hommes ; l'autre, aux femmes. Pour le reste on en était réduit aux conjectures. On disait néanmoins que les enquêteurs étaient résolus à traiter de la question sans nul souci des traditions ou des règles usuelles de la pudeur, en toute objectivité

scientifique, c'est-à-dire tout crûment et sans voiles, uniquement à l'aide des chiffres et des statistiques.

Effectivement, parut en janvier 1948, un gros ouvrage de 804 p., avec 154 tableaux et 173 illustrations, chez Saunders à New-York, moyennant le prix de six dollars et demi, ce qui équivaut à environ 1800 francs de notre monnaie ou un peu plus. Le succès de l'ouvrage fut prodigieux. Le public se jeta dessus :

« Pendant quelques semaines, dit M. Coindreau, il ne fut plus question dans la presse, dans les collèges, les cercles civils et militaires et les salons que de ce rapport intitulé *Sexual Behavior in the Human Male*. La malice populaire s'en empara. On en fit des plaisanteries, des caricatures, et comme, à cette époque, un médiocre roman de Laura Z. Hobson, *Gentleman's Agreement*, connaissait une fortune égale, on surnomma le rapport Kinsey « *Genitals Agreement* ».

De toutes parts on se hâte de commenter, de critiquer, de rectifier, d'approuver ou de condamner.

Le titre français de l'ouvrage serait : *Comportement sexuel chez le mâle humain.*

Les auteurs avaient employé exactement pour l'homme la méthode employée en biologie pour étudier la vie sexuelle des insectes.

Le professeur Kinsey n'est pas arrivé sans peine à accomplir la tâche qu'il s'était assignée. Certains groupes médicaux lui ont reproché un usage illégal de la médecine. Dans plusieurs centres, la police s'émut de l'enquête. On cite un maître d'école qui fut chassé de son institution pour y avoir collaboré. Mais Kinsey était encouragé et, si l'on peut dire, alimenté par le Conseil national de Recherches sur le problème sexuel, et par la Fondation Rockefeller. Il pouvait donc aller de l'avant. Il avait cependant à faire face aux sociologues et aux psychiatres, qui d'avance dénonçaient sa tentative comme dangereuse, ou ses méthodes comme inopérantes. On lui objectait bien des choses, sensées du reste : l'homme est un animal, c'est entendu, mais pas un animal tout court. L'activité sexuelle, chez lui, est sujette, comme toutes ses autres activités à des facteurs sentimentaux, moraux, religieux, que l'on ne trouve pas chez la bête. Le mot amour n'est pas seulement un thème à variations romantiques. C'est une réalité, une source de poésie, de force et de faiblesse, de grandeur et de déchéance, que le rapport ne fait nulle part ressortir. En outre, la méthode employée est contestable : elle repose non sur des observations directes des enquêteurs, mais sur des dépositions, et l'on pourrait dire des « confessions » des individus examinés. Est-on bien sûr de la valeur de ces « aveux », de ces dépositions ? N'y a-t-il pas, chez certains « mâles », un désir d'étonner l'enquêteur ou de « se payer sa tête » ? A côté des humbles et des sincères, il y a les orgueilleux et les vaniteux. Qui nous dit que cet avocat, par exemple, en affirmant au professeur Kinsey que, durant trente ans de sa vie, il avait en moyenne prouvé trente fois sa virilité par semaine, ne s'est pas vanté indûment ? Il est donc possible, sinon probable, que la documentation si laborieusement réunie soit viciée dès son origine.

Dans l'introduction de leur rapport, les auteurs sont les premiers à l'admettre. Ils ne reconnaissent à leurs conclusions qu'un caractère approximatif.

Leurs observations sont en effet limitées en qualité et en quantité. Il ne s'agit que des Américains et surtout de race blanche : sur 6.300 sujets interrogés, il n'y avait que 1000 noirs. Les individus appelés à témoigner sont tous du Massachussetts, Michigan, Tennessee et Kansas. Les enquêteurs admettent même que, de très bonne foi, les réponses fournies à leurs interrogatoires ont pu être desservies par des mémoires infidèles. L'homme de cinquante ans que l'on questionne sur ses premiers émois sexuels a bien des chances de répondre au hasard.

Cela dit, voyons les conclusions : Peut-on dire qu'il a été fait des découvertes proprement dites ? Non. Les faits apportés par le livre de Kinsey et de ses collaborateurs étaient connus, dans leur ensemble. La surprise n'a pu venir que des pourcentages :

« Beaucoup, imbus du principe que l'Anglo-Saxon respectable se doit d'arriver vierge à son mariage, auront sans doute reçu un choc, en apprenant que 85 p. cent des jeunes Américains n'ont pas attendu la bénédiction du pasteur, pour sacrifier, d'une façon ou d'une autre, sur les autels de Vénus. Encore plus surprenante, et plus choquante aussi, aura été la découverte que, pendant trois ans au moins, un Américain sur trois, entre sa quinzième et sa cinquante-cinquième année, franchit, quand l'occasion s'y prête, les portes de Sodome ; que, pendant le même laps de temps, un sur quatre n'attend pas l'herbe tendre, mais s'arrange pour influencer le destin ; que un sur six, ne pouvant décider vers quel sexe la nature l'entraîne, partage également ses faveurs ; et que un sur treize est et n'a jamais été autre chose qu'homosexuel. »

Les *Cahiers Laënnec*, en France, ont déjà dit bien des choses de ce genre, mais sans y apporter ce souci de statistique précise et chiffrée. Le livre de Kinsey est au contraire tout en courbes, en graphiques, en barêmes et équations. Cela n'a pas empêché le public qui passe pour le plus pudibond du monde, en raison des ascendances puritaines de la majeure partie de la nation, de se jeter sur le livre. Dès les premières semaines de sa publication, malgré son prix élevé, il s'est mis en tête des « Best sellers », c'est-à-dire des plus gros tirages. Plus de 250.000 exemplaires ont été enlevés. Le caractère scientifique ou soi-disant tel de l'ouvrage jette un voile sur les exigences de la pudeur. Du moment qu'il s'agit d'un exposé d'allure universitaire, parce qu'il est très rébarbatif, des Américains se croient obligés de s'informer, de se mettre au courant : il s'agit de l'avenir de la nation, de la démocratie, en un mot de tout ce qui lui est cher ! Voilà comment on peut expliquer cette anomalie que, « depuis un an, le Rapport Kinsey est discuté, et dans les termes les plus techniques, par des dames en cheveux blancs et des messieurs guindés, qui ne toléreraient pas dans un roman un juron ordurier ou une scène un peu vive. »

« Hypocrisie ? interroge M. Coindreau. Plutôt inaptitude à déceler une ruse du démon contre laquelle André Gide nous a maintes fois mis en garde. Le diable, sachant qu'en l'occurrence l'Américain résisterait à une attaque de front, use du camouflage de la science pour en arriver à ses fins. »

Il y a cependant, en cette affaire, la manifestation d'un trait de caractère bien Américain : la confiance dans la science, le désir réel de s'instruire, la ferme conviction que tout vaut mieux que l'ignorance et que nulle entreprise ne doit se faire à la légère. Pour le moment, les enquêteurs se bornent à des statistiques, à des données de problème.

Plus tard viendra la réaction morale et religieuse de la nation. Déjà les femmes, sachant que le prochain volume leur sera consacré, s'inquiètent de ce qu'il révélera. On s'attend à des mesures législatives. Le choc a été rude. Dans l'état actuel des mœurs et du code, le rapport aboutit à cette conclusion que « 95 % des mâles américains devraient être sous les verrous pour infraction à quelque loi sur la morale. » Il est bien entendu désormais que les lois actuelles sont désuètes, qu'il faut les modifier, qu'il faut reconnaître leur inefficacité. Mais on en conclura aussi qu'il faut chercher des moyens de remédier à leur impuissance, et, ces moyens, on les trouvera. Il est probable qu'on les cherchera du côté de la religion.

C'est une des conclusions, en effet, du livre que la religion sérieuse, convaincue, pratiquante, effective en un mot, et non de simple surface ou de vulgaire conformisme, est l'un des remèdes les plus efficaces contre ce que nous appelons « la concupiscence ». C'est là une indication de toute première importance, qui ne nous apprend rien à nous, moralistes et théologiens, confesseurs et directeurs d'âmes, mais qui revêt, aux yeux de « l'homme de la rue » en Amérique, un caractère tout nouveau en se revêtant d'un appareil compliqué de graphiques et de courbes évolutives.

Dans la Revue américaine *Best Sellers*, qui rend compte, deux fois par mois, des livres les plus cotés, le Dr A. H. Clement, du département de Sociologie à l'Université catholique de Washington, formule, au sujet de l'œuvre de M. Kinsey, quelques observations de grande valeur.

> « Tout le long du livre, dit-il, le lecteur est frappé à la fois par la sincérité subjective parfaite de l'auteur et par l'égale absence de validité objective de ses investigations. »

Sur quoi repose en effet sa force scientifique ? Sur des déclarations de ceux qui ont été interpellés. Or, 1° ces déclarations n'émanent que d'individus possédant cette sorte de personnalité qui les rendait aptes à entrer dans le jeu, qui ne reculaient pas devant la perspective de faire des révélations d'un caractère honteux sur leur vie maritale ou extra-maritale. Il leur fallait, pour cela, ou une extrême vanité, ou une naïveté insupportable, ou un cynisme à toute épreuve. On a toutes raisons de croire que c'est dans cette dernière catégorie de personnes que les expériences érotiques sont les plus extravagantes. On est donc en droit de douter qu'ils représentent une moyenne, sur laquelle on puisse faire fond.

2° On ne saurait considérer comme exemples représentatifs ceux qui ne sont fournis que parce qu'il a été plus commode, plus rapide, plus expéditif, plus aisé à mettre en formule mathématique, d'entrer en contact personnel avec eux. La supposition admise par Kinsey que les interpellés n'agissaient que dans un but d'altruisme, pour aboutir à un progrès scientifique et utile, demande à être prouvée et ne saurait servir de base à une certitude scientifique.

3° On a fait appel, pour établir les statistiques du rapport, à des groupes spéciaux, tels que des habitués des maisons de prostitution, des internes de collèges, etc., et cela en nombre disproportionné avec le total de la population.

4° Si on a interrogé 12.000 personnes et retenu 6.300 déclarations, dont 5.300 d'Américains de race blanche, on peut trouver que cela est peu en face d'un peuple de 140 millions d'habitants, sur lesquels il y a au moins 40 millions de mâles ayant atteint l'âge de puberté.

5° Dans la discrimination des groupes, les auteurs se sont contentés de désignations globales, sans entrer dans les sous-groupes. Par exemple, les auteurs se sont bornés à distinguer trois religions : catholique, protestante et juive. Mais cela est une méconnaissance totale de la complexité du problème. Il existe en effet trois sectes juives, qui diffèrent par le degré de leur adhésion à l'orthodoxie hébraïque. Le protestantisme, d'autre part, en Amérique, compte plus de deux cents sectes, dont les doctrines, dans le domaine sexuel, varient étonnamment depuis le puritanisme rigoureux jusqu'aux formes à peine discernables du pur paganisme. Ce qu'ils appellent catholicisme comprend les catholiques romains, les Anglo - catholiques, les catholiques grecs séparés de Rome. Et chacune de ces branches à ses normes de moralité, qui devraient être distinguées. De même, les auteurs ne savent discerner, chez les gens religieux, que deux catégories : les *dévots* et les *inactifs* ou *passifs*. Mais pour nos auteurs, la dévotion, c'est l'assistance aux offices, la participation aux activités paroissiales. Il y a lieu de se rappeler que la religion est *une vie intérieure*, ce que le livre de Kinsey ne paraît pas soupçonner.

Mais ce qu'il y a de plus déficient dans l'œuvre de Kinsey, c'est sa prétention à l'objectivité pure, alors qu'il ne tient aucun compte des caractéristiques particulières des sujets interrogés. Cette erreur découle de sa supposition initiale, savoir, qu'on peut étudier la sexualité du « mâle humain » comme s'il s'agissait d'un insecte ! Son livre veut ignorer ou considérer comme périmées les lois chrétiennes du mariage. Il a l'air de dire que les « rapports anté-matrimoniaux » sont « universellement acceptés chez les peuples dits primitifs » (p. 547). Il interprète mal les enseignements de l'Eglise, concernant les droit maritaux (p. 487). Il ne semble pas s'apercevoir que chez les animaux, la nature a réglé, en principe, d'une façon bienfaisante pour l'espèce et aussi pour les individus, tout ce qui regarde les lois de la reproduction, tandis que chez les hommes, il existe des « aberrations », que la morale et les lois condamnent, et qui attestent que l'homme a constamment à refréner en lui-même des instincts qui n'ont rien à voir avec le bien de l'espèce et celui des individus, mais, au contraire sont nuisibles à la fois au corps et à l'âme de ceux qui s'y abandonnent. En d'autres termes, la doctrine du péché originel et de ses conséquences, — doctrine qui n'a aucune place dans l'étude des insectes, — ne peut pas être oubliée sans péril, quand il s'agit de l'être humain. Les sociologistes soi-disant *objectifs*, qui l'oublient, obéissent, sans s'en douter, à une vue *subjective* de la nature humaine, qui ne répond pas aux réalités patentes de l'histoire des hommes !

Bref, les données du livre « sont d'une qualité très variable ». « Peut-être, la partie la plus acceptable, scientifiquement, serait-elle celle qui concerne la section du nord-est du pays, et la moins acceptable, celle qui traite des irrégularités sexuelles, au sein des trois religions majeures. »

Pour tous ceux qui n'ont aucune raison religieuse ni morale de se réfréner et d'exercer, avec la grâce divine, un vigoureux *self-control* sur leurs mauvaises tendances, il est probable que les statistiques données dans le livre sont exactes. Mais en ce cas, « l'ouvrage représente, dans une mesure considérable, un effort énorme pour arriver à la constatation des faits les plus obvies ».

Quant à la conclusion, implicitement contenue dans le rapport, que les lois devraient s'aligner sur les exigences sexuelles des individus, elle est scientifiquement intenable. On ne peut pas admettre que l'animalité a tous les droits dans l'homme. Toute la civilisation est fondée sur le principe contraire, c'est-à-dire que la « spiritualité » doit triompher de « l'animalité » et la réduire à des règles rationnelles.

Les auteurs constatent en propres termes, qu' « à tous les degrés sociaux, les rapports anté-matrimoniaux se présentent beaucoup moins fréquemment chez les mâles qui sont religieux jusqu'à la dévotion » (p. 553). C'est là une confirmation saisissante du texte de la Sagesse (VIII, 21) : « Quand j'ai compris que je ne pouvais être continent si Dieu ne me l'accordait, je me suis mis à le prier ! » Il est clair que si 60 % de la population des U.S.A. sont détachés de toute Eglise, si, selon une autre statistique récente, publiée dans la *Sélection du Reader's Digest* de mars 1949, sur 95 % d'Américains croyant en Dieu contre 5 % qui n'y croient pas, il n'y a néanmoins que 25 % de personnes qui pensent que Dieu s'occupe de nous et contrôle notre vie, les constatations du rapport Kinsey sur l'irrégularité sexuelle généralisée en Amérique ne sont pas faites pour nous surprendre. Comme le dit, M. A. H. Clement, la seule conséquence qu'il soit possible d'en tirer c'est « l'urgence d'un réveil religieux généralisé : *a widespread revival in religion* ». Et le même auteur termine sa recension, en protestant contre l'idée répandue dans le public américain que ce livre, — instructif pour les sociologues, législateurs et psychiatres, — est d'une lecture inoffensive pour n'importe quel adulte. En somme, beaucoup de travail et beaucoup d'argent dépensé, pour un résultat très contestable.

Même son de cloche dans la revue des jésuites : *America* du 21 février 1948, sous la signature de Charles G. Wilber. Lui aussi, il souligne la « disette de données sur les nègres et sur les catholiques-romains ». Il signale les étroites limites du champ d'investigation des auteurs du rapport : le nord-est américain, et la prépondérance des éléments vivant en collèges fermés, l'impossibilité de conclure du petit nombre de déclarations obtenues une loi valable en général pour l'*homo sapiens*. Le livre est donc utilisable, avec précaution, pour ceux à qui il est destiné,

« les travailleurs dans les domaines de la médecine, de la biologie, de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie et des sciences apparentées, et aussi les professeurs, les directeurs d'œuvres sociales, les officiers chargés du personnel, les groupes de mise en application des lois, et en général tous ceux qui sont chargés de diriger le comportement humain. »

« Il est recommandé aux pasteurs, aux étudiants avancés en théologie, comme une source très riche d'information au sujet de l'état de la sexualité dans un petit secteur de la population américaine, blanche et non-catholique. Mais il n'est pas destiné ni profitable ni recommandé au lecteur ordinaire, non préparé et non entraîné. La diffusion du livre parmi les « best sellers » (c'est-à-dire les « succès de librairie ») est à déplorer. »

On trouverait des appréciations toutes semblables dans la *Saturday Review* du 13 mars 1948, sous la plume de MM. Abraham Stone, eugéniste, et président de l'*Association américaine des conseillers matrimoniaux*, Morris Ernst, expert légal, Dr Bernard Wortis, chef du service de psychiatrie à l'Hôpital Bellevue à New-York, et Ruth Benedict, anthropologiste.

Dans *The Register*, en date du 11 janvier 1948, Mgr Matthew Smith, journaliste chevronné, comptant plus de 35 ans de profession, avait déjà donné son avis, dans le même sens : il rappelle que la consultation Gallup, au sujet de l'élection présidentielle, portant sur des centaines de milliers de consultations a cependant abouti à une erreur flagrante. Comment pourrait-on, avec 12.000 interpellations, sur lesquelles on n'a pu retenir que 6.300 déclarations, dont 5.300 pour des blancs, faire un saut vers un jugement applicable à tous les Américains de sexe masculin, et à plus forte raison à toute la race humaine ? Comment, d'autre part, si l'on pose en principe, au départ, que l'on fait l'enquête « sans aucun jugement moral » préalable, peut-on insinuer, ensuite, que les lois contre l'obscénité exigeraient de vastes changements, eu égard au fait qu'il existe autant de pratiques obscènes ?

« Nous estimons, dit Mgr Smith, que des lois sévères sont nécessaires en raison des attentats qui peuvent se produire, par des pervertis ou des débauchés, contre des enfants et autres personnes innocentes. Si des gens d'âge mûr pèchent entre eux, en cachette, la police n'est pas encline à les tracasser. Ce n'est que lorsque la corruption publique se manifeste, ou lorsque le péché est commis en public que la loi intervient. »

Le même écrivain pense qu'on ne peut accepter qu'avec « un grain de sel », l'affirmation du livre de Kinsey, suivant laquelle, les « mâles les moins actifs sexuellement sont les Juifs orthodoxes, les catholiques dévots et les protestants dévots, et dans cet ordre. Et que les plus actifs, en sens inverse, sont les catholiques non-dévots, les pr testants et les Juifs, et dans cet ordre. »

Rien ne porte Mgr Smith, d'après tout ce qu'il croit savoir, à penser que les Juifs sont plus chastes que les autres personnes.

« Nous croyons, ajoute-t-il, que les catholiques dévots sont moins exposés aux péchés de la chair, que beaucoup de protestants, parce qu'il est connu théologiquement que la grâce divine est nécessaire pour préserver des péchés les plus graves, durant une longue période, et que les catholiques ont conservé davantage de moyens de grâce que les protestants, en particulier l'usage de la confession. Il est simplement inexact que les Juifs aient davantage de grâces que les catholiques dévots. Si les statistiques de Kinsey indiquent que les Juifs sont plus moraux que les catholiques, c'est qu'elles sont fausses... Nous espérons toutefois que nul n'interprétera notre sentiment comme une attaque contre les Juifs. »

Pour ce qui est des catholiques non-dévots, il y a un vieux proverbe qui dit : *optimi corruptio pessima*, ce qu'on peut traduire : le non-usage des grâces divines doit recevoir son châtiment. Cependant, on admettra que ce sont deux choses bien différentes : de tomber à l'eau et d'y rester, ou de tomber à l'eau et d'en sortir. Le catholique même

non-dévot, mais qui, au moins à Pâques, confesse ses fautes et prend des résolutions de n'y plus retomber, est dans le second cas. S'il est, par malheur, par faute de ferveur dans la pratique de sa religion, tombé dans la fange, il veut du moins en sortir.

Il est bien entendu, ajoute, Mgr Smith, que l'on n'a pas de tableaux de chiffres à opposer à ceux de Kinsey. Mais on peut se fonder sur une expérience toute différente et probablement plus sûre que la sienne, celle de la direction des âmes et du confessionnal. Kinsey pose en principe qu'une interview de deux heures, avec « les yeux dans les yeux » de l'interpellé, est une garantie parfaite de sincérité. Oserait-il recommander cette méthode aux juges qui interrogent les délinquants ? Ce serait bien commode certes, mais « les yeux dans les yeux » ne suffisent pas, et les policiers le savent bien, tout comme ceux qui ont torturé le cardinal Mindszenty le savent aussi !

Enfin, Mgr Smith oppose un démenti au rapport Kinsey sur un point important que voici :

« Un prêtre n'a pas le droit de parler de ce qu'il a entendu en confession, mais il est autorisé à faire des constatations d'ordre général, lorsqu'il n'en résulte aucun danger de révélation de péchés en particulier. Or, les prêtres que nous avons questionnés sont en mesure de savoir que les péchés de sodomie ou de bestialité ne se rencontrent pas en grand nombre. Il se passe de nombreux jours de confessionnal, même dans les églises où d'énormes quantités de pénitents sont entendus, sans que ces sortes de péchés soient même mentionnés. »

Il résulte de cette constatation que les pourcentages donnés, sur ces deux points, dans le rapport sont « absurdement trop élevés ».

Pour en finir avec ce sujet si délicat, nous indiquerons une contradiction des auteurs du rapport. Ils admettent que l'examen de 6.000 histoires matrimoniales et de 3.000 divorces, leur permet de conclure :

« que rien ne saurait être plus important dans le mariage que la détermination qu'il doit durer. Avec une telle détermination, les individus se forcent eux-mêmes à ajuster et accepter des situations qui sembleraient donner des fondements suffisants à un divorce, si la continuation du mariage n'était l'objectif primaire. »

C'est là un « coup dur », asséné sur les partisans du divorce pour incompatibilité d'humeur. Mais c'est aussi une réfutation implicite de l'insinuation des auteurs du rapport, selon laquelle il faut adapter les lois « désuètes » au prétendu fait brutal de la corruption sexuelle. Si la volonté de maintenir le lien matrimonial est un obstacle au divorce, comment la volonté d'observer les lois « désuètes ». — et qui ne sont telles que pour les débauchés — ne serait-elle pas un obstacle à la débauche ? Dans les deux cas, il faut éviter de confondre les bas instincts avec une nécessité de nature, et le fait avec le droit.

Si l'on dit aux hommes que la règle commune est très bas, au point de vue de la moralité sexuelle, ils s'aligneront d'eux-mêmes sur un niveau encore inférieur, comme il arrive pour le divorce. Mais si l'on inculque aux jeunes gens le culte de la lutte morale, de la résistance aux bas instincts, de l'appel au secours de Dieu et de la Vierge Marie, on obtiendra des résultats inespérés. L'animal n'est pas perfectible, dans ce domaine ; *l'homme est perfectible dans tous les domaines.* Après les statisticiens et les biologistes « pour insectes », il convient de laisser la parole aux moralistes, aux directeurs d'âmes, aux esprits religieux.

IV

Ne quittons pas l'Amérique, puisque l'occasion s'offre à nous de dépouiller un certain nombre de revues des U.S.A. Dans *The Homiletic and pastoral Review* d'août 1948, nous trouvons un article intitulé *A bit of puritanical Catholicity*, littéralement : *un Morceau de catholicisme puritain.* Le sujet traité est en fait assez banal, puisqu'il s'agit seulement de la moralité de l'habitude de fumer. Mais ce qui n'est pas banal, c'est la façon dont ce problème est abordé.

L'auteur de l'article que nous résumons est M. Joseph P. Donovan.

Quelques semaines avant son article, nous dit-il, parut une brochure de 39 p. polycopiées, avec ce titre : *Frère Nathaniel a une Tempête cérébrale.* (*Conte*). Brochure sans nom d'auteur, mais l'on ne saurait s'y tromper ; elle présente en effet une thèse que l'auteur a déjà soutenue sous sa signature en clair. Et cette thèse, la voici : *Fumer et boire sont mauvais pour le clergé,* — non pas en soi, mais en raison des circonstances.

L'une de ces circonstances, c'est l'attachement à un plaisir en soi indifférent, mais qui devient coupable au moins indirectement, en tant que fumer est une imperfection volontaire qui conduit au péché véniel, lequel à son tour conduit au péché mortel.

La thèse est présentée sous forme d'un appel fictif adressé par un frère lai, avec la permission bien entendu de son supérieur, en vue de la constitution d'un fonds de 500.000 dollars pour payer les frais de tabac à fumer, durant les cinq années à venir dans une communauté de 1000 prêtres ou frères appartenant à une congrégation ou à un ordre fictif.

S'agit-il d'un ordre monastique ? On pourrait le croire, mais le plus considérable des Ordres existant aux U. S. A., en une seule communauté, ne compte que 200 prêtres et environ 100 frères.

Le frère lai envoie donc 150.000 lettres, ce qui est déjà assez étrange d'abord parce que l'on n'envoie des lettres de ce genre que pour des fonds destinés aux missions étrangères ou à une vaste construction, et ensuite parce que la dépense exigée par ces 150.000 lettres couvrirait déjà les frais de tabac pour un an.

Mais tout cela, dans la pensée de l'auteur anonyme de la brochure, n'est qu'une mise en scène pour introduire des réponses — également fictives — des généreux bienfaiteurs de la communauté.

Et voici la teneur d'une de ces réponses :

Révérend et cher Père,

Je viens de lire votre appel de la Pentecôte, avec grand intérêt, mais cette année, au lieu de vous envoyer une offrande en argent, comme les autres fois, je voudrais vous apporter une suggestion qui m'est venue à l'esprit en lisant la lettre de Frère Nathaniel. Elle pourra vous être d'un réel secours, et également à d'autres qu'à vous, pour lever des fonds en vue de divers projets religieux.

J'ai lu l'autre jour qu'il y a, aux U. S. A. et dans leurs territoires, plus de 40.000 prêtres. Si la dépense

de tabac à fumer qui se fait dans votre communauté peut passer pour une moyenne, cela voudrait dire que l'on dépense dans les environs de 40.000 dollars par semaine, dans tout le clergé de ce pays, pour fumer. Cela ferait environ 2 millions de dollars par an. Songez-y ! Vous pourriez fonder des hôpitaux, des orphelinats, doter des collèges et d'autres institutions, former et entretenir des missionnaires et réaliser une foule d'autres bonnes œuvres, sans aucun effort pour trouver de l'argent, mais simplement en pratiquant le renoncement dont vous, les prêtres, vous parlez si abondamment.

J'espère que vous accorderez à cette question toute l'attention qu'elle mérite et je sollicite également la réflexion de tous vos frères du clergé.

Tout à vous,

Roger-Paul Stephens.

P. S. — En renonçant en outre à la bière et aux autres boissons alcoolisées, qui sont encore plus coûteuses, vous augmenteriez vos ressources de deux autres millions de dollars.

A la réception de cette lettre et des autres toutes semblables qui lui parviennent, le supérieur de la communauté fictive, est grandement embarrassé. Et comme il ne semble pas avoir une formation théologique plus haute que celle de son frère lai, il s'en va consulter le plus proche prieur des Carmes.

Ce prieur du Carmel lui donne une consultation en règle sur le cas si grave, qu'on lui soumet. Il distingue doctement entre précepte et conseil, entre perfection et imperfection, entre attachement et renoncement. Il n'oublie qu'une chose, c'est la distinction entre le motif et le mobile de l'action. Le mobile, cela peut être un sentiment, un instinct, une habitude, le goût d'un plaisir ou d'une jouissance, tandis que le motif sera pleinement surnaturel.

Thérèse d'Avila, en prenant ses repas chez de nobles personnages, au cours de ses voyages, se montrait normale dans l'usage de la nourriture. Notre divin Maître lui-même a daigné participer à plusieurs banquets, au cours de sa vie publique, et il s'y montrait de toute évidence un hôte courtois et agréable. A Cana, il fit un miracle pour venir au secours de pauvres gens dans l'embarras. Si nous devions partager les opinions et les enseignements des divers groupes « puritains », au sein du catholicisme, nous devrions nous étonner même que le Grand-Prêtre de la Nouvelle Alliance ait touché à des boissons alcooliques, et encore bien davantage qu'il ait fourni de cette boisson alcoolisée aux époux de Cana, et cela en abondance, et de la meilleure qualité.

Voici maintenant un spécimen des raisonnements du prieur des Carmes :

« On peut dire de l'habitude de fumer ceci : indifférente *en soi*, elle est bonne ou mauvaise *en fait*, et elle sera mauvaise — véniellement coupable au moins — si elle procède de la négligence de notre perfection spirituelle, du mépris des conseils évangéliques — ce qui, selon saint François de Sales est un grand péché — d'insouciance au regard de la sanctification ou de simple sensualité. Je pourrais insister ici sur ce dernier point, celui de la sensualité. La sensualité — c'est-à-dire, un acquiescement volontaire aux plaisirs découlant de l'appétit sensible, en dehors du contrôle supérieur de la raison — est, selon saint Thomas, un péché, un péché véniel. Le même saint docteur enseigne qu'une telle sensualité peut également conduire, ne fût-ce qu'indirectement, à d'autres péchés. » (Som. théol., Ia-IIae, q. 74, a. 3 et 4 ; q. 77, a. 1).

Ensuite, notre bon prieur explique gravement qu'une fois prise, l'habitude de fumer, elle devient un vice. Il oublie constamment que tout dépend du motif supérieur qui peut se joindre à l'usage d'une chose en soi indifférente. Il oublie que même une habitude invétérée peut devenir, si elle est bien contrôlée, une source de mérites quotidiens. Supposons un non-fumeur, il n'a aucun mérite à ne pas fumer, puisqu'il n'y trouve aucun goût, qu'il n'a aucune impulsion à vaincre pour s'abstenir. Mettez en regard un fumeur invétéré, il a dix fois par jour des occasions de donner des coups de frein à sa petite manie. Cette manie est en soi innocente, nous le supposons, au point de départ, c'est-à-dire qu'elle ne nuit en rien à sa santé, à son travail, et ne le prive pas de ressources qui seraient plus utiles ailleurs. Mais, en se surveillant, en se limitant, en se privant d'une cigarette ici et d'une autre là, il peut accumuler de petits mérites qui ne sont nullement négligeables pour sa perfection même.

L'apôtre a donné sur ce point, comme sur tous les autres, la règle nécessaire : « Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, soit que vous fassiez n'importe quelle autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu. » Est-il vraiment impossible de faire entrer le fait de fumer dans ce « n'importe quelle autre chose » ? C'est cela qu'il faudrait prouver. En principe, se priver d'une superfluité, comme le tabac, est plus parfait que d'en user. Mais cela, c'est dans la théorie, dans l'abstraction. User de choses indifférentes avec modération et dans un but surnaturel, direct ou indirect, est un acte vertueux. L'auteur de la brochure soutient que personne n'a été canonisé étant fumeur. C'est possible, mais il faudrait prouver qu'un homme qualifié par ailleurs comme saint à canoniser, a été rejeté des honneurs de la canonisation, pour cette raison-là. N'y a-t-il pas eu des « priseurs » canonisés ? Et l'usage du tabac en prise est-il moins répréhensible qu'en fumée ?

« N'étant pas fumeur moi-même, dit l'auteur de l'article, je ne crois pas que mon abstention du tabac soit une vertu car je n'ai jamais eu d'inclination à l'usage du tabac, au point d'en contracter l'habitude. Mais je n'admets pas non plus qu'un homme qui en a l'habitude soit coupable, à moins qu'il ne tombe sous ce rapport en quelques excès, ni qu'il soit entaché d'aucun vice, si sa motivation subjective est bonne. »

Un candidat actuel à la canonisation, le pape Pie X, ne pouvait concevoir un banquet sans vin. Comme un évêque titulaire, nouvellement sacré, venait lui faire visite, en 1908, et lui décrivait le banquet arrosé d'eau fraîche qui avait suivi le sacre, le pape lui dit son étonnement et lui fit comprendre que, pour lui, un banquet sans vin était chose impossible.

Mais venons-en au passage le plus concluant de la consultation du prieur des Carmes.

« Père, poursuivit le prieur en se penchant en avant et sur un ton de profonde émotion dans la voix, l'habitude de fumer rend les hommes esclaves de la créature. Selon saint Jean de la Croix, celui qui a une affection pour la créature se rabaisse au niveau de cette créature ; et même il descend au-dessous d'elle, car l'amour ne fait pas seulement celui qui aime égal à l'objet aimé, mais il l'assujettit à cet objet, il l'en rend esclave. Or, l'esclave est celui qui a aliéné sa liberté d'action, celui qui est dominé par quelque autre personne ou chose. Beaucoup d'hommes, spécialement parmi ceux qui ont contracté l'habitude de

fumer un paquet de cigarettes par jour, durant longtemps et d'avaler la fumée, sont sous la servitude du tabac. Se priver de leur tabac même pour peu de temps leur est devenu une torture.

Songez donc, Père, à la terrible dégradation qui est impliquée dans un tel esclavage ! Un être humain, le seigneur de la création, celui qui est de peu au-dessous des anges, en possession d'un intellect et d'un libre-arbitre, fait à l'image et ressemblance de Dieu et élevé par son baptême au rang de fils véritable de Dieu et de frère de Jésus-Christ, — il se soumet à la domination d'une créature inaminée, d'une simple *chose !* La dégradation et le désordre impliqués dans un tel abandon de soi sont pires que si un archange se soumettait à la domination d'un crapaud, car un crapaud tout au moins est un être vivant !

Un homme avec une âme immortelle, spirituelle — et un prêtre ! Il livre sa liberté et se fait l'esclave volontaire d'une chose qui n'a ni souffle, ni vie, qui ne peut ni entendre, ni voir, ni sentir, ni penser ! Père, *c'est horrible ! C'est tellement horrible qu'on ne peut y penser !* »

Ce pieux langage rappelle le raisonnement que tenait un jour un prédicateur à des enfants, en leur parlant du péché véniel.

« Mes enfants, il y en a qui méprisent le péché véniel : c'est qu'ils ne se rendent pas compte de la malice qui s'y trouve. Quand on se trouve en face d'un péché mortel, on a à choisir entre Dieu et un plaisir grossier sans doute, mais notable, appréciable. On comprend que l'on hésite ! On se jette du côté de Dieu et on y a du mérite alors, parce que le bien auquel on renonce a du volume, du poids, de la valeur pour la nature. Mais dans le péché véniel, il ne s'agit que d'une petite satisfaction de rien du tout, d'une gourmandise insignifiante, et on refuse cela au bon Dieu qui est si bon, qui nous a créés à son image, nous a rachetés par le Sang précieux de son divin Fils, nous a élevés à la dignité de ses fils adoptifs et de frères de Jésus-Christ, de temples du Saint-Esprit ! Est-ce possible ? Refuser si peu de chose à un Dieu si bon ! C'est affreux, c'est horrible ! C'est trop horrible, pour y penser ! »

Avec un tel raisonnement, non moins logique que celui du prieur des Carmes, au sujet de l'habitude du tabac, on arrive à insinuer sinon à démontrer que le péché véniel, à tout prendre, est bien plus grave que le péché mortel !

Revenons à notre article. Son auteur ne fait pas appel à la comparaison que nous venons d'apporter, mais il recourt, lui aussi, à une réfutation par l'absurde.

D'après la manière de raisonner du prieur du Carmel, dit-il en substance, quelle sorte de prêtre aurons-nous dans celui que nous allons décrire, et qui est connu aux U. S. A. ?

Il s'est levé une heure et demie avant ses frères en religion. Son premier geste fut de fumer soit un cigare commencé, soit une pipe. Il va ensuite à la chapelle pour sa méditation qui dure une heure, puis il va célébrer la messe dans une institution religieuse. Après son déjeuner, il fume de nouveau, et, au cours de la journée, jusqu'au soir, il a encore fumé plusieurs fois. Il a été professeur dans un séminaire durant près de trente ans et, dès que l'on a appris sa mort, tous les élèves du séminaire ont pleuré son décès comme celui d'un ami et d'un père. Tous les prêtres du diocèse firent une pétition spontanée pour qu'il fût inhumé sur le terrain du séminaire, et l'évêque y consentit. Chaque année, ses anciens élèves reviennent au séminaire pour la retraite et ils vont sur sa tombe pour le prier, lui, bien plutôt que pour prier pour lui. Jugé selon la doctrine de la brochure en question, ce prêtre devrait être considéré comme ayant à peine commencé la marche dans la voie de la sainteté. Et pourtant, je serais surpris qu'il se trouvât parmi ses anciens étudiants, un seul prêtre qui ne le regarde comme ayant atteint au moins les premiers degrés de la sainteté authentique.

Autre exemple : cette novice qui partit pour recevoir sa récompense, en 1927, au Convent Station, de New-Jersey, devrait être regardée par notre auteur anonyme comme bien éloignée de la sainteté héroïque, car, la nuit qui précéda son entrée au couvent, elle qui était la tête de sa classe au collège, après un an d'école supérieure seulement, elle put être l'animatrice de la petite fête d'adieu de ses compagnes et devenir si complètement intégrée à l'atmosphère des amis qui venaient célébrer son départ du monde ; et cependant, au témoignage de son directeur spirituel, dans cette fête elle-même des adieux, où elle parut s'absorber si complètement, elle avait déjà été élevée à la « contemplation infuse ». Et nul ne soupçonnait autour d'elle, quand elle entra au noviciat et même durant les deux ans qui suivirent cette entrée, qu'elle était en possession de si hauts dons qu'elle participait à la couronne d'épines, dès les deux premières semaines de son postulat. Quand elle était au collège, elle pouvait assister à New-York à un joyeux banquet ou une représentation théâtrale, avec quelques amies, sans que son cœur fût touché par de passagers plaisirs.

Il n'y a donc pas de règle absolue. Le souffle de Dieu purifie tout. L'Esprit s'insinue où il lui plaît. « Dire qu'un prêtre qui fume un paquet de cigarettes par jour est par le fait même voué à la perdition, conclut M. Joseph Donovan, c'est parler le langage du fanatisme et non celui d'une saine perfection spirituelle. »

L'homme est un tissu d'habitudes diverses. Aussi longtemps que ces habitudes sont innocentes en elles-mêmes et demeurent dans les limites tracées par la raison, sont enfermées dans une saine modération et accompagnées d'un esprit chrétien, on ne peut pas même les appeler des imperfections, pas plus qu'un tic de la face, ou l'emploi d'une rengaine dans le langage ! Routine, ou manie, si l'on veut, mais n'y attachons pas d'autre importance. Le Christ buvait et mangeait, on l'appela glouton et buveur de vin ; Jean-Baptiste pratiqua toute sorte d'austérités et les mêmes Pharisiens rejetèrent son enseignement. Gardons-nous de ce pharisaïsme !

Avec Joseph P. Donovan, nous conclurons : si l'auteur de la brochure anonyme déployait autant d'énergie et de zèle pour prêcher l'esprit de pénitence, l'habitude du renoncement, non seulement dans la question du tabac, mais dans tout le domaine de la recherche de soi, dans l'humilité, dans le dévouement à l'apostolat, il serait tout à fait dans le vrai. Ce n'est pas seulement de fumer qui peut barrer la route de la canonisation, mais aussi de lever les yeux, pour soi-même, sur la possibilité d'être canonisé, car cela supposerait une singulière confiance en ses propres mérites !

V

En terminant cette Causerie, revenons en France, pour parler à la suite du grand archéologue Emile Mâle des *Sarcophages des ateliers d'Arles*, étude parue dans la *Revue des deux mondes* du 1^{er} mars 1949.

L'usage des sarcophages a complètement disparu, depuis longtemps. Il fut, au contraire, général dans la primitive Eglise. Les sarcophages étaient alors inséparables des basiliques. Et comme la loi romaine interdisait les ensevelissements dans l'intérieur des villes, c'était autour des églises situées hors des murs que les sarcophages s'alignaient. On les vit même pénétrer dans l'atrium, puis jusque dans l'intérieur des temples chrétiens. A partir du VI^{e} siècle, la loi fut mise en oubli, et les sarcophages entrèrent dans les murs. Mais les anciens tombeaux gardaient, aux yeux des fidèles, un prestige extraordinaire. Grégoire de Tours, dans son *De Gloria Confessorum* (seconde moitié du VI^{e} siècle), s'en montre comme obsédé. Les anciens tombeaux sont auréolés de légendes émouvantes. Dans l'église d'Issoire, on voyait des hommes vêtus de blanc se réunir pour chanter des psaumes autour d'un tombeau sans inscription. L'évêque Cautin découvrit que c'était celui de saint Austremoine. Ailleurs, des lumières apparaissaient la nuit. Grâce à elles, l'évêque de Tours, Euphronius, découvrit les tombeaux des saintes Maure et Britta. Parfois, des sarcophages ensevelis sortaient de terre. A Autun, on montrait le sépulcre de saint Rhéticius, évêque de la cité, qui avait été marié et s'était séparé de sa femme, pour devenir évêque. A sa mort, on vit, dans le sarcophage de sa femme, les ossements de celle-ci se ranger pour faire place au corps de son époux. A Dijon, le bras droit du sénateur Hilaire sortit du sarcophage pour étreindre la tête de sa femme qu'on plaçait auprès de lui. Ailleurs, deux époux qui s'étaient séparés pour mieux servir Dieu, furent retrouvés ensemble, dans le même sépulcre, bien qu'on les eût ensevelis séparément. On les appela « les deux Amants » [1].

Une croyance très répandue était que les défunts étaient tourmentés par le démon, dans le sarcophage même. On cherchait donc à protéger les morts contre cette calamité. On leur mettait une hostie consacrée dans la bouche. Mais l'Eglise interdit cette pratique. On dut se borner à l'antique usage de placer les morts le plus près possible du tombeau d'un martyr illustre ou d'un confesseur de la foi.

Les basiliques les plus riches en sarcophages étaient celles de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Sernin de Toulouse, de Saint-Seurin à Bordeaux, de Saint-Vénérand et de Saint-Allyre à Clermont. Mais le cimetière le plus fameux était celui des Champs-Elysées d'Arles : les Alyscamps. On assurait que Jésus-Christ lui-même, à la prière de saint Trophime, en avait béni la terre et que, chaque année, il revenait y célébrer la messe avec les saints d'Arles. Tous ces sarcophages s'étaient groupés autour de l'église de Saint-Honorat, qui contenait les sépultures de Trophime, Honorat, Virgile, et du célèbre martyr Genès. On se disputait le grand honneur d'être enseveli dans cette vaste et sainte nécropole. On y comptait trente chapelles ou églises et des sarcophages disposés sur cinq rangs de hauteur. Au Moyen Age, les imaginations étaient remplies de la pensée de ce prodigieux cimetière. Dante en a parlé dans sa *Divine Comédie*.

Aujourd'hui, tout en a presque disparu. Charles IX ayant fait charger sur cinq bateaux les plus beaux sarcophages, ils sombrèrent dans le Rhône, à Pont-Saint-Esprit. Les consuls d'Arles avaient coutume d'offrir à de grands personnages des tombeaux des Alyscamps. De nos jours, les ateliers du chemin de fer ont occupé la majeure partie de l'emplacement de l'antique champ des morts. Il n'en reste plus qu'une allée de peupliers où viennent rêver les touristes. Les plus beaux sarcophages qui restaient ont été réunis au musée d'Arles, qui s'égale presque à celui du Latran, sous ce rapport.

Il n'y avait, pour rivaliser avec les Alyscamps, qu'une autre nécropole, beaucoup plus petite, puisqu'elle ne contenait que quatre tombes : celle de Saint-Maximin du Var, mais où l'on s'imagina que Marie - Madeleine était ensevelie, ainsi que sainte Marcelle, sa compagne, l'aveugle-né de l'Evangile, appelé saint Sidoine, et enfin saint Maximin, disciple, disait-on, des apôtres.

« Il est possible, écrit Emile Mâle, que ce soient les sujets représentés sur deux de ces sarcophages, qui aient inspiré ces fables au moine de Vézelay, qui les imagina. »

En effet, sur les côtés du sarcophage où reposait disait-on, saint Sidoine, on voit les scènes suivantes : guérison de l'hémorroïsse, reniement de saint Pierre, Jésus et le centurion, deux soldats au pied de la croix, et enfin la guérison de l'aveugle-né. C'est cette dernière scène qui a dû inspirer le moine de Vézelay, qui ne savait pas que cette image est très fréquente sur les sarcophages.

Le sarcophage, dit de Marie-Madeleine, ne montre que des scènes de la Passion, mais il est possible que le couvercle, actuellement détruit, ait présenté un épisode où figurait Marie-Madeleine, ce qui expliquerait la légende mise en circulation par le moine de Vézelay, légende qui devait avoir un succès si extraordinaire.

Les nombreux sarcophages des Gaules existant encore sont de deux familles : les sarcophages d'Arles à cuve rectangulaire et couvercle plat, comme à Rome ; et les sarcophages d'Aquitaine, fabriqués à Narbonne, Toulouse ou Bordeaux, à cuve évasée par le haut, et couvercle en forme de toiture à pans. Ces derniers sont d'inspiration orientale, sans personnages en général, mais ornés de rinceaux seulement. Les sarcophages d'Arles s'apparentent étroitement à ceux de Rome et doivent être étudiés avec eux. Le plus ancien sarcophage connu de Provence est celui de la Gayolle. On y voit un berger avec la brebis sur ses épaules, un pêcheur à la ligne, une femme entre deux arbres, les bras étendus, un dieu assis qui est le génie du lieu et, dans le ciel, le buste du soleil personnifié. Les païens pouvaient voir là des scènes d'idylle champêtre. Les chrétiens avaient seuls la clé de ces symboles : le berger, c'était Jésus rapportant la brebis perdue, le pêcheur à la ligne, c'est Jésus encore sauvant les âmes immergées dans l'eau du baptême, la femme aux bras étendus, c'est une orante. Les plus anciens sarcophages de Rome ressemblent tout à fait à celui-là. Il est sûr que le chapitre de saint

[1] Ce dernier trait n'est pas dans la liste de M. Emile Mâle.

Jean sur le Bon Pasteur, complété par celui de saint Luc sur la brebis perdue, touchait profondément les premiers chrétiens. Nulle figure n'est plus fréquente aux Catacombes.

Chose curieuse, les sarcophages chrétiens offrent souvent un mélange de thèmes chrétiens et de thèmes païens. On explique ce fait, par l'emploi que faisaient les chrétiens d'artistes habitués aux sarcophages païens. Même si ces artistes étaient chrétiens, ils copiaient sans scrupule des modèles courants. Tertullien le leur reproche durement. Mais cela devait nécessairement changer peu à peu avec le temps. Après la période primitive, on vit des sarcophages entièrement chrétiens et représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les sujets sculptés sont très divers et sans lien entre eux : sacrifice d'Abraham, Noé dans l'arche, Job et ses amis, Moïse passant la mer rouge, Elie emporté au ciel, Jonas vomi par le monstre marin, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions, et, pour le Nouveau Testament, guérison de l'aveugle-né, guérison du paralytique de Bézatha, résurrection de Lazare, Paul délivré de sa prison.

Le premier, E. Le Blant a compris le choix de ces sujets : ils rappelaient une prière alors en usage et appelée *Commendatio animæ*, prière pour les morts. En voici la traduction :

« Seigneur, délivre son âme, comme tu as délivré Enoch et Elie de la mort commune, comme tu as délivré Noé du déluge, Job de ses maux, Isaac des mains de son père Abraham, Loth de la flamme de Sodome, Moïse de la main de Pharaon, roi d'Egypte, Daniel de la fosse aux lions, les trois jeunes Hébreux de la fournaise, Suzanne d'une fausse accusation, David des mains de Saül et de Goliath, saint Pierre et saint Paul de leur prison, la bienheureuse vierge sainte Thècle de ses tourments. »

La coïncidence est frappante entre cette prière et les décorations des sarcophages. Mais Le Blant n'avait pu en trouver le texte avant le IX^e^ siècle. Depuis lors, en 1902, Karl Michel, dans *Gebet und Bild* (Prière et Image), a publié un texte qui remonte sûrement au III^e^ siècle et peut-être au II^e^, et que l'on attribue à saint Cyprien d'Antioche, martyr avec saint Justine (ce serait donc au III^e^ siècle). Cette prière, qui a pu servir de modèle à celle de Le Blant, est encore plus proche de la décoration des sarcophages, en ce qu'elle ajoute les miracles de l'Evangile aux scènes de l'A. T. Mais cette prière elle-même, en ce qui concernait l'A. T., reproduisait d'anciennes formules juives, ce qui n'est pas pour nous étonner.

« Ainsi, un résultat est acquis : à partir du IV^e^ siècle, l'iconographie d'un très grand nombre de sarcophages n'est pas autre chose qu'une traduction plastique d'une prière pour les morts. »

Et M. E. Mâle donne des exemples nombreux à l'appui de cette constatation.

Il y eut pourtant dans la suite des sarcophages purement historiques : ils ne contenaient que des scènes de l'Enfance ou de la Passion du Christ. D'autres fois encore l'art des sarcophages s'inspira de la mosaïque, et des scènes qu'elle reproduisait dans les décorations absidiales des basiliques. C'est le cas notamment d'un sarcophage de la crypte de Saint-Victor de Marseille, qui se trouve aujourd'hui au musée Borély. On y voit la reproduction d'une mosaïque de Sainte-Constance à Rome.

En général, dans ces mosaïques, on aimait à figurer le Christ entouré de ses apôtres.

« Plus on avance dans le V^e^ et le VI^e^ siècles, plus ces sarcophages ornés de la figure du Christ, entouré de ses apôtres, deviennent fréquents. On voit comment s'est développé le décor des sarcophages. Il est très intéressant de le voir passer de l'idylle du Bon Pasteur à l'iconographie funéraire, puis aux scènes historiques de la vie de Jésus et des premières pages de la Genèse et enfin à l'imitation de l'art monumental des mosaïques. Ces divers types, d'ailleurs, ne se présentent pas, les uns après les autres, avec une parfaite régularité ; il y eut des ateliers retardataires, de sorte qu'on ne saurait établir une chronologie exacte des sarcophages. »

Ces sarcophages des Gaules, si ressemblants qu'ils soient aux sarcophages de Rome, en diffèrent cependant parfois notablement. On y trouve des sujets qui ne se rencontrent jamais à Rome. C'est le cas d'un sarcophage du musée du Puy où se trouve le mariage de saint Joseph. Marie entre ainsi dans l'iconographie. A Saint-Maximin, on voit une plaque de marbre sur laquelle la Vierge est gravée au trait, en orante, sans aucun voile sur la tête, et on la reconnaît uniquement à cette inscription en latin populaire : MARIA VIRGO MINISTER DE TEMPULO GEROSALE, ce qui veut dire : La Vierge Marie, servante au Temple de Jérusalem. L'œuvre remonte au V^e^ siècle et ne vient pas de Rome, qui ne pratiquait pas encore le culte de Marie, et ne devait le faire qu'au siècle suivant. Mais la Gaule avait adopté, au IV^e^ siècle, certaines pratiques de la liturgie orientale qui, pour le culte marial, était d'un siècle en avance sur Rome. En d'autres cas, les personnages des sarcophages d'Arles n'ont pas la même attitude qu'à Rome. Il est probable qu'il faut faire appel, ici encore, à des influences orientales. Au surplus, le sarcophage romain lui-même fut-il créé à Rome ? Ou bien fut-il influencé, dès le principe, par l'art grec ? C'est ce que l'on se demande. Le Bon Pasteur de La Gayolle est apparenté à l'Hermès Criophore, c'est-à-dire à une création hellénique. Si la *Recommandation de l'âme*, dont s'inspira l'art des sarcophages, tire son origine d'Antioche, nous sommes invités à chercher dans l'art grec les modèles que copièrent les sculpteurs de monuments funéraires.

Conclusion de M. Emile Mâle :

« Ce n'est ni à Rome, ni à Arles qu'ont été inventés ces arbres séparant les personnages — (qu'on voit dans beaucoup de sarcophages) — mais dans les grandes villes d'Asie. C'est là qu'a été créé le sarcophage chrétien, c'est de là qu'il a dû rayonner d'un côté vers Rome et de l'autre vers l'Inde » [2].

VI

Signalons encore, brièvement, dans le même numéro de la *Revue des deux mondes*, les *Méditations*, tirées des notes posthumes du D^r^ Alexis Carrel.

Les extraits qui nous en sont donnés remontent aux années 1938-1940. Il s'y trouve des lignes d'un accent bien émouvant. On ne résume guère des pages de notes, il faut citer les passages les plus expressifs.

Voici une prière datée du 3 novembre 1938. Car-

[2] M. E. Mâle renvoie sur ce point à H. Buchtal : *Annual lecture of the British Academy*, 1945.

rel avait alors 65 ans.

« Seigneur, je vous remercie de m'avoir conservé la vie plus longtemps qu'à la plupart de mes compagnons d'autrefois. Avant de refermer le livre, donnez moi la grâce d'y lire ce que je ne sais pas encore. — Ma vie a été un désert, car je ne vous ai pas connu. Faites que, malgré l'automne, le désert fleurisse. Que chaque minute des jours qui me restent soit consacrée à Vous. Je ne veux rien pour moi excepté votre grâce. Que je sois dans vos mains comme la fumée emportée par le vent. Pour ceux que j'aime donnez-moi la lumière, afin que je puisse les aider. *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* »

Une semaine plus tard, imploration toute semblable :

« Seigneur, prenez la direction de ma vie, car je suis perdu dans l'obscurité. Tout ce que votre volonté m'inspirera de faire, je le ferai. Il faut, Seigneur, s'approcher de Vous en toute pureté et humilité. Comment réparer le mal que j'ai fait aux autres et faire aujourd'hui le bien que j'ai omis de faire ? »

Mais Carrel ne songe pas seulement à réparer le passé. Il regarde autour de lui. Il contemple la civilisation et il la juge :

« *Le 12 février 1940, Paris.* — Quelle immense erreur que celle de notre civilisation ! Le laïcisme, la tutelle des administrations ont fait faillite aujourd'hui. Dans les régiments, on voit les résultats des efforts de l'administration pour les enfants assistés. Les plus malheureux, ceux qui ont la plus mauvaise conduite, sont les orphelins de la dernière guerre. Le père tué, la mère morte à la peine, l'enfant confié à la « Nation » !... »

« *Le 16 décembre 1940.* — Il n'y a plus d'espoir. Tout s'écroule et personne n'est capable de reconstruire. Quel aveuglement des intellectuels ! Chercher dans les formes politiques et sociales l'explication des événements présents ! N'est-ce pas absurde, quand la bêtise et la corruption de l'individu sont la cause de toutes les catastrophes ? Moi-même je n'ai rien compris. Maintenant, je commence à comprendre, quand il est trop tard !... »

Et la conclusion du grand médecin est que seuls les chercheurs de Dieu, les grands mystiques, sont dans le vrai, parce qu'ils sont *dans le réel*, dans ce qui dure !

L. CRISTIANI.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

P. Henri MUSSET, Père Blanc, Professeur au Séminaire de Sainte-Anne de Jérusalem. — **Histoire du Christianisme, spécialement en Orient.** T. I. Des origines à 1453 ; T. II. De 1453 à 1789 ; T. III. De 1789 à 1947. — Trois vol. in-8 de 638, 264 et 310 p. — En vente à Harissa (Liban), 1949.

Une lettre-préface de S. Exc. Mgr G. Hakim, archevêque de Galilée, présente cet ouvrage comme « le fruit d'un quart de siècle de labeur patient et persévérant, jamais satisfait et toujours désireux d'amélioration ». Une lecture attentive conduit à la même appréciation.

La méthode de travail est excellente. l'auteur recourt directement aux sources et utilise les travaux de première main. Il sait y puiser ce qu'il estime de bon aloi ; au besoin, une discussion personnelle le conduit à perfectionner les positions tenues jusque là.

Comme le sous-titre l'annonce, cette *Histoire du Christianisme*, qui reproduit un cours professé au Séminaire Ste-Anne de Jérusalem, et qui embrasse tous les pays où la foi s'est répandue, est rédigé plus spécialement pour des orientaux. Elle met plus en évidence tout ce qui se passe dans les pays balkaniques et dans ceux du Proche et du Moyen Orient ; elle sera tout naturellement adoptée comme manuel par tous tous ceux qui se destinent au ministère dans ces régions, mais elle rendra aussi de grands services à tous les autres en quête d'une information rapide et solide sur le passé de l'Eglise en Russie, dans la péninsule des Balkans, le Levant, l'Egypte, etc... Une leçon se dégage des faits : chercher à se soustraire à l'autorité légitime du Souverain Pontife, c'est s'offrir à l'ingérence et presque toujours à l'emprise envahissante et tenace de l'Etat. L'intérêt que la papauté porte aux uniates et aux séparés sera servi dans ce livre.

Le souci pédagogique est évident, il se manifeste, entre autres, par la clarté de l'expression et par les procédés typographiques. Le cadre politique dans lequel se déroule l'histoire de l'Eglise est discrètement rappelé, ce qui est fort heureux, mais l'ensemble de l'œuvre paraît trop axé sur les événements extérieurs, les multiples avatars des multiples sectes ; on aimerait que la vie morale et religieuse des fidèles, témoignage de l'action de l'Esprit-Saint, soit mise en relief. D'autre part, il serait nécessaire de préciser le numéro de l'édition des ouvrages cités, de développer la bibliographie, ce qui faciliterait l'étude de tel point particulier, et de clore ce manuel par un index analytique, moyen d'investigation encore plus précieux que les index onomastiques.

L'*Annuaire Larousse 1927* présente, en 1948, une documentation trop ancienne. Le titre : *L'iconoclasme en Occident* (t. I, p. 230), majore le sens des discussions des théologiens francs sur les textes mal traduits du second concile de Nicée. Lire p. 344, note 2 : Otto de Freisingen, au lieu de Frisingen ; p. 508 : Alexandre IV, au lieu d'Alexandre II. Ce qui est dit des missions catholiques à l'époque contemporaine (t. III, p. 56 et suiv.) nous semble trop bref. P. 308, Mgr Tisso (mieux Tiszo), n'était pas un évêque, mais un simple camérier secret. Pourquoi le t. I est-il le seul à bénéficier de cartes ?

La perspective orientaliste qui nous vaut, de quelques faits, une présentation que d'aucuns trouveront trop favorable à l'Eglise byzantine, met par contre en valeur, de façon remarquable, l'action lointaine et souvent oubliée, de certains personnages de l'Occident, tels Charlemagne ou François Ier. Les Capitulations conclues entre ce dernier et Soliman le Magnifique, furent renouvelées par la monarchie française jusqu'à 11 fois. N'est-il pas piquant de voir, en 1793, le Comité de Salut Public donner à ses agents des ordres qui tenaient compte de cette tradition ?

P. Pierre LORSON, S. J. — **La Symphonie pacifique.** — In-8 de 312 p., 250 f. — F.-X. Le Roux, Strasbourg, 1948.

Ce livre inaugure une nouvelle collection « Da Pacem », née du désir souvent exprimé par le Pape, de voir surgir, après la guerre, une armée de Croisés pacifiques « opposant avec courage aux ténébreux instincts de basse vengeance, la justice, sœur de l'amour et compagne de toute vraie sagesse ». Mais les nécessités urgentes de l'heure semblent aussi l'imposer : la guerre, désormais capable de faire sauter la planète, doit être éliminée.

L'ouvrage du R. P. Lorson est de toute première valeur. Son titre *La symphonie pacifique* en résume bien l'objet : il s'agit de la paix, d'une paix chré-

tienne réalisant d'une façon parfaite la définition de S. Augustin : *tranquillitas ordinis*, d'une paix dont il convient d'étudier les trois aspects : individuel, national, international.

L'aspect *individuel* : paix du corps, des sens, de l'esprit, du cœur, de la conscience, de l'âme et, pour ceux qui ne sont plus, paix éternelle. En quelques mots, l'auteur élimine les autres paix qu'un chrétien ne saurait admettre ; paix bouddhique qui n'est qu'un vide spirituel ; paix stoïcienne, ataraxie engendrée par l'idée d'un destin inexorable ; paix musulmane s'originant à un fatalisme plus sentimental que doctrinal ; paix du dilettantisme épicurien, faite d'amoralisme et de démission devant l'effort. Si le Christ a prêché la guerre et l'activité, c'est pour la paix et dans la paix.

L'aspect *national* comporte de multiples considérations imposées par les contingences de la vie sociale contemporaine. La famille est la cellule de la nation. Le point de départ de toute paix nationale est donc la paix conjugale, l'amour des époux se manifestant comme une « synthèse physico-morale » dans laquelle l'union des corps est rendue plus qualitative par l'intimité des âmes. La paix familiale complète la paix conjugale pour assurer la meilleure éducation des enfants. Dans les communautés professionnelles, spirituelles, paroissiales, doit régner la paix communautaire, basée sur une charité réciproque et le respect de la liberté d'autrui. Paix confessionnelle aussi, entre chrétiens de différentes confessions et même entre chrétiens et non chrétiens. Ici, le R. P. Lorson trace de main de maître un programme dont depuis de longues années il poursuit à Strasbourg la réalisation. Paix religieuse dans la cité ; paix sociale qui brisera les rivalités de classes par une mystique héroïquement chrétienne ; paix civile afin de prévenir les guerres fratricides qu'on ne peut éviter qu'en favorisant « la promotion ouvrière, son accession à la propriété, à l'instruction, à la vie publique ». C'est ainsi que sera assurée la paix publique avec la réconciliation de tous, par delà les divisions et les haines issues de la guerre, dans le pardon des injures et l'oubli des attitudes qui, juridiquement, peuvent être excusées. Cette seconde partie du livre se clôt par une méditation sur l'eucharistie, sacrement de la paix.

La dernière partie concerne la paix internationale. Il est trop vrai, hélas ! que la guerre qui a endeuillé les années 1939-1945, et surtout celle que prépareraient les engins monstrueux inventés par la science, ne saurait être acceptée par personne. Il s'agit donc de créer dans le monde un climat de bienveillance, de compréhension, de transparence internationale qui permettra de « tuer » la guerre sous toutes ses formes. « Pacifiste », le P. Lorson ne récuse pas l'épithète, à condition d'interpréter son pacifisme comme le désir d'une paix chrétienne établie dans le monde d'une façon durable. La doctrine catholique ne préconise-t-elle pas un tel pacifisme ? Il est humain, chrétien, sensé. Malheureusement, on peut se demander si le monde actuel est encore sensé, n'étant plus chrétien et plus guère humain...

Le livre du P. Lorson vient à son heure. Quiconque le méditera sans préjugé, deviendra meilleur, parce qu'il comprendra mieux ce que doit être la paix pour les individus, pour les nations, pour l'humanité tout entière.

Romano GUARDINI. — **A la recherche de la paix.** — In-8 de 38 p., 75 f. — F.-X. Le Roux, Strasbourg.

Dans la même collection « Da Pacem » est éditée la conférence faite par le professeur Guardini à la séance de clôture de la « Semaine des intellectuels catholiques », 18 avril 1948 (voir *Ami*, 1949, p. 15).

On trouvera dans ces pages d'utiles réflexions sur la guerre contemporaine qui, une fois déclenchée, ne saurait s'arrêter avant un épuisement total. Guerre absolue, qui manifeste la perversion des énergies de l'homme : destruction de l'homme lui-même par son propre pouvoir, forme explosive d'un processus, à l'heure présente, permanent dans le monde. La défense de l'existence humaine s'impose — et c'est là sans doute un motif secret de l'angoisse inhérente à la philosophie existentialiste. Ceux qui sont appelés à rendre la paix au monde doivent s'en souvenir, sous peine d'ouvrir la porte à des guerres nouvelles. La paix ne viendra, assurée et durable, que dans la mesure où l'homme saura comprendre le juste rapport qui doit exister entre son pouvoir et la vie. L'homme doit rétablir les choses dans leur ordre, ordre qui a son fondement en Dieu et dont l'essence est l'obéissance à Dieu.

Maurice ZUNDEL. — **L'Homme passe l'homme.** — In-12 de 254 p., 275 f. — Paris, Editions de la Colombe, 1948.

Le paragraphe final de ce nouveau livre de M. l'abbé Zundel en indique nettement le sens : « Nous étouffons dans un pragmatisme borné, dont l'obsession utilitaire a méconnu tout ce qui fait la grandeur humaine. Nous avons réduit le monde à une seule dimension, où l'esprit, asphyxié, cherche vainement son espace, à travers le déterminisme irrationnel auquel il s'est enchaîné, sous les auspices d'instincts « admis sans être conquis », qui ne lui offrent que le hâvre affolant d'un incurable désespoir.

« Il est temps d'abandonner ces folies et de recouvrer le sens de la *gratuité* dans une contemplation qui embrasse tout le réel en écoutant humblement, au plus intime de soi, l'appel du silence où la vie révèle son vrai visage ; en la Présence mystérieuse qui est la lumière de la pensée et la respiration de l'amour ».

« L'homme passe l'homme » : emprunté à Pascal, ce titre de l'ouvrage rappelle que l'homme, pour se connaître et se diriger doit regarder plus haut que lui : la connaissance et l'amour de Dieu lui sont nécessaires.

Nécessaire, la Vérité, pour orienter notre esprit vers les vérités, car, dans son essence, la vérité est *une lumière intérieure* qui n'offre aucune prise au dehors et qui ne peut être saisie que par l'esprit qui se transforme en elle (p. 20). De même dans l'ordre du Bien. La liberté est à la base de la morale ; mais notre volonté libre, prenant position en face des objets limités qui sollicitent son action, ne le peut d'une façon digne de l'homme qu'à la condition de se confronter avec le Bien divin : « la morale est théocentrique ou elle n'est pas ». Mais, à ce degré, elle s'identifie avec la conquête même de la liberté. Toutes les vertus ayant, chacune en son domaine propre, la mission d'assurer le règne de la liberté, il est indispensable d'observer leur unité d'origine et d'établir leur indissoluble solidarité : aussi l'auteur consacre-t-il un chapitre particulièrement suggestif à la « connexion des vertus » (p. 77-98).

C'est par la *matière* que les êtres corporels créés se trouvent situés en dehors de Dieu ; c'est par l'*esprit* que la créature retrouve l'élan transcendant qui lui permet de conquérir progressivement sa liberté et de se fixer en Dieu. M. Zundel s'efforce (ch. 4) de résoudre ce dualisme matière-esprit, ce qui lui permet (chap. 5), d'indiquer « les affinités qui, en dépit de seuils ineffaçables, préparent ce retour de l'univers à son *Principe*, en montrant comment l'influx surnaturel qui émane de celui-ci réconcilie les trois ordres *des corps, des esprits* et de *la charité* » : les trois ordres de Pascal.

Au chap. 6, sont tracées les exigences de la morale à l'égard de la politique : « Nous avons soumis, dit l'auteur, à un examen rigoureux les fondements du droit, afin d'éclairer les notions de propriété et de